



BELVEDERE

Beaune, le 28 janvier 2010

REPONSE AUX NOUVELLES ALLEGATIONS DE COLETTE NEUVILLE

Suite aux déclarations faites par Colette Neuville au journal Les Echos de ce jour, Belvédère apporte les éléments d'information suivants :

- Les opérations qui sont actuellement envisagées sur les BSAR par Belvédère ont été publiées avec la plus grande transparence, pour l'ensemble au BALO et dans le même temps sur le site de la société et cela en toute conformité avec la loi. Ainsi notamment les avis de convocation aux Assemblées Générales des porteurs de BSAR sont tous parfaitement disponibles.
- Concernant un soit disant besoin d'un rapport d'expert, il est rappelé que :
 1. l'AMF n'a jamais demandé à Belvédère l'établissement d'un rapport par un expert indépendant ;
 2. l'AMF ne requiert (chronique AMF du 27.11.2008) un rapport d'expert pour la modification des BSA que lorsque leur émission a donné lieu à un rapport d'expert, ce qui n'est pas le cas de Belvédère ;
 3. l'AMF requiert un rapport (recommandation AMF du 19.01.2010) dans le cadre d'une OPE portant sur les bons, ce qui n'est pas le cas visé par l'Assemblée Générale Belvédère du 08.02.2010.



- Enfin, concernant, le droit de vote des porteurs de BSAR, aucun texte de loi ne prévoit la privation du droit de vote des actionnaires porteurs de BSAR à une Assemblée Générale d'actionnaires !

Sauf donc à faire modifier la loi par l'Assemblée Nationale, les demandes de Colette Neuville n'ont d'autre but que d'apporter le discrédit sur le groupe pour servir des intérêts qui ne semblent pas être ceux des actionnaires.

Nous rappellerons ainsi, que madame Colette Neuville, porteur d'une seule action Belvédère, et ne disposant d'aucun pouvoir d'autres actionnaires, après avoir posé près de 20 questions écrites à l'Assemblée Générale de septembre dernier et en avoir fait battage médiatique, n'a même pas pris la peine de participer à cette Assemblée. Elle n'a pas non plus pris la peine de demander le procès verbal de cette AG pour connaître les réponses apportées par écrit à sa demande à ses questions par les dirigeants !!

Un comportement qui apparait à la direction de Belvédère comme plus que singulier !!!!

Contact Belvédère, Jacques Rouvroy au +33 (0)3 80 22 93 83
Contact Actionnaires, Olivier Balva par mail à : olivier@balva.net
Contact ALMEA : Murielle Plavis : 01 47 23 05 42